



COMMUNE : 297 LEVIGNAC
 ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GRENADE-CADOURS

N° 1259 COM (1)
TAUX
 FDL
 2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence 2023	Taux plafonds 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023	Taux votés 2023	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023
Publié le	ID : 031-213102973-20230412-2023						
Taxe Foncière bâtie (TFB)	2 056 749	42,40	123,75	2 219 000	940 856		
Taxe Foncière non bâties (TFNB)	30 831	81,25	233,48	33 300	27 056		
Taxe d'habitation (TH)	100 949	16,90	62,34	108 116	18 272		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
	Total			986 184			
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	10		
Taxe foncière non bâties (TFNB)		9		
Taxe d'habitation (TH)		986 184		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
>>>	0			3 791	0	0	113 513	117 304

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023
		117 304		

À TOULOUSE
 Le 15 MARS 2023
 Pour la Direction des Finances publiques,
 HUGUES PERRIN
 DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES

Le
 Pour la Préfecture,

Le
 Pour la Commune,
 M. LEVIGNAC



Publié le

031-213102973-20230412-2023_42-DE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES COMPTES
 COMMUNE : 297 LEVIGNAC
 ARRONDISSEMENT : 31 TOULOUSE
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GRENADE-CADOURS

N° 1259 COM (2)

TAUX
 FDL
 2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

1. Taxe foncière bâtie :		2. BASES EXONÉRÉES		3. PRODUITS DES IFR	
a. Personnes de condition modeste	650	2. Taxe foncière bâtie :	a. Éoliennes et hydroliennes		
b. Lux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	a. Par le conseil municipal	b. Centrales électriques		
c. Dotations de longue durée (logem. sociaux)	273	b. Par la loi	c. Centrales photovoltaïques	40 369	
d. Locaux industriels	0	2. Taxe foncière non bâtie :	d. Centrales hydrauliques		
2. Taxe foncière non bâtie	2 868	a. Par le conseil municipal	e. Centrales géothermiques	5 450	
3. Taxe d'habitation :		b. Par la loi (terres agricoles)	f. Transformateurs électriques		
a. Dotation pour perte de THLV		c. Par la loi (autres)	g. Stations radioélectriques		
b. Dotation pour Mayotte		4. Cotisation foncière des entreprises	h. Installations gazières et autres		
4. Cotisation foncière des entreprises :		a. Par le conseil municipal	5. RÉFORMES FISCALES		
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	b. Par la loi	5.1. Taxe d'habitation :		
b. Base minimum		4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION	a. Fraction de TVA nationale (%)		
c. Locaux industriels		a. Hors résid. principales et log. vacants	b. TVA prévisionnelle	108 116	
d. Autres allocations		b. Logements vacants soumis à la THLV	c. Coefficient correcteur	>>>	1,120649

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau :		Taux plafonds de 2023	Taux des EPCI de 2022	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	38,28	49,50	123,75	>>>	123,75
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,44	95,55	238,88	5,40000	233,48
Taxe d'habitation (TH)	22,98	29,02	72,55	10,21000	62,34
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle :
 a. ...la diminution sans lien a été appliquée >>>
 b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés >>>

Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique >>> 34,55